



Pasquier Grenier a.s.b.l.
www.fpg.be

Tournai, le 18 novembre 2013

A Monsieur les Bourgmestre et Echevins
de la Ville de Tournai
Hôtel de Ville - Square Saint Martin
7500 TOURNAI

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,

Concerne : enquête publique relative au projet de mise au gabarit européen de l'Escaut dans la traversée de Tournai

L'association Pasquier Grenier souhaite vous faire part de ses remarques relatives à l'enquête publique rubriquée ci-dessus.

A propos du Pont des Trous

- ❖ Refus de toucher aux arches préalablement aux autres travaux !

A l'instar d'autres acteurs s'étant déjà exprimés sur le sujet, Pasquier Grenier est convaincu qu'il est prématuré de s'engager vers une destruction des arches du Pont des Trous tant que n'auront pas été engagés tous les autres chantiers concrétisant la liaison fluviale Seine-Escaut, ce qui inclut les travaux sur les territoires français et flamands.

Il est en effet impensable que Tournai abandonne (ou altère considérablement) un ouvrage aussi emblématique sans garantie de réalisation de l'ensemble du projet évoqué ci-dessus.

Les remarques formulées ci-dessous ne sont dès lors émises qu'à titre infiniment subsidiaire, dans l'hypothèse où la modification de l'ouvrage d'art devait s'avérer impérative.

- ❖ Observations :

Le projet de style contemporain présenté le 5 novembre dernier a le mérite de ne pas tomber dans le piège du « faux vieux ».

Notre association demeure toutefois particulièrement dubitative quant à la durabilité de l'ouvrage ainsi reconstruit, l'environnement aquatique étant peu compatible avec une structure métallique, quel que soit son traitement contre la corrosion.

Siège social : rue des Soeurs Noires 19 – 7500 Tournai – tél 0475 83 97 53
ING 375-0840389-60 - Pasquiergrenier.tournai@fpg.be – www.fpg.be



Pasquier Grenier a.s.b.l.
www.fpg.be

Il convient d'exiger que le projet soit soumis à des exigences de durabilité comparables au matériau pré-existant, c'est-à-dire la pierre de Tournai.

Par ailleurs, la transparence de la partie centrale (point fort de l'esquisse « contemporaine ») laisse apparaître le passage prévu entre les deux tours, ce qui donne un effet disgracieux. Pourquoi vouloir absolument créer un passage entre ces tours, hormis une passerelle technique ?

Quant au jardin de la reine

Pasquier Grenier souhaite attirer l'attention des autorités sur d'autres ouvrages défensifs subsistant à Tournai et qui nécessitent une valorisation, voir un sauvetage.

Outre l'ensemble des tours Marvis et Saint-Jean, ainsi en va-t-il du « boulevard d'artillerie » situé dans le jardin de la Reine, unique exemple en Europe de ce type d'ouvrage, par sa dimension hors normes (période de l'occupation anglaise 1513-1518).

Quant aux aménagements des quais

Les bouleversements à faire subir, s'il échet, au Pont des Trous méritent, en contrepartie, qu'un soin tout particulier soit apporté aux aménagements de l'ensemble des quais intra-muros.

Il conviendra de rectifier les erreurs commises en d'autres endroits des quais déjà rénovés à ce jour. Nous pensons notamment au choix de remplacer les rambardes anciennes en fonte par des rambardes en plastique peu esthétiques et bien moins durables...

Ces interventions dans le cadre des aménagements de voirie envisagés nécessiteront une campagne de fouilles systématiques dès lors que le chantier se situera dans un espace occupé depuis les origines de la cité et peu ou pas fouillé à ce jour.

Pasquier Grenier rappelle le principe du pourcentage artistique appliqué auparavant pour ces espaces publics : ce principe ayant permis l'installation en 1950 de la Naiade (de Georges Gard) et plus récemment l'intervention de l'artiste français Saulnier.

A propos du Pont-à-Pont

Le projet de remaniement du Pont-à-Pont tel que dévoilé en réunion du 5 novembre 2013 reçoit l'approbation du conseil d'administration. Léger et contemporain, le futur pont réunit les qualités espérées par notre association en son courrier du 14 juin 2011.



Pasquier Grenier a.s.b.l.
www.fpg.be

A propos des passerelles

Outre ce qui a été précisé en préambule, ce point constitue le principal sujet de désaccord quant au projet dévoilé le 5 novembre dernier.

Pasquier Grenier s'étonne de l'oubli de ces ouvrages dans l'avant projet des aménagements connexes dévoilé le 5 novembre dernier.

Les deux passerelles intra-muros sont d'une qualité esthétique douteuse et d'un accès impossible à la mobilité douce.

La remise à plat des abords de l'Escaut intra-muros constitue une opportunité unique de servir le tissu urbain par la création de nouvelles passerelles résolument contemporaines. Nous ne pouvons admettre que cette opportunité ne soit pas saisie pour apporter un indispensable « plus » à la vie quotidienne des habitants de la cité et à l'image du fleuve.

*
* *

Convaincus de l'attention que vous accorderez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Benjamin BROTCORNE
Président

Copie au SPW – Direction des Voies Hydrauliques de Tournai, rue de l'hôpital Notre-Dame, 2 à 7500 Tournai.

Siège social : rue des Soeurs Noires 19 – 7500 Tournai – tél 0475 83 97 53
ING 375-0840389-60 - Pasquiergrenier.tournai@fpg.be – www.fpg.be